

Qui sont les nouveaux ministres ?

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4746 - Mercredi 3 avril 2019 - Prix : 10 DA

«Aucune participation des services secrets français»

Zeroual confirme sa rencontre avec Toufik

Page 3

Sur les 80 000 enfants recensés seulement 4 000 pris en charge

Le parcours du combattant des familles d'autistes en Algérie

Page 24

Polarisation accrue à l'ombre de la crise économique

Par Mohamed Habili

Jusqu'à ce que le procureur spécial Robert Muller remette son rapport au ministre de la Justice William Barr sur la supposée ingérence russe dans la présidentielle américaine de 2016, les démocrates, ou plus exactement l'establishment démocrate, pouvaient encore espérer ne pas avoir à subir un deuxième mandat de Donald Trump, éventualité porteuse de dommages sans doute irréparables pour cette mouvance. Ce grand parti de gouvernement aurait vraisemblablement dans cette optique le choix entre éclater en autant de morceaux qu'il y a de courants principaux en son sein, ou alors, ce qui est pire encore pour son aile libérale, très nettement dominante jusqu'à ces dernières années, qu'à se transformer en parti franchement socialiste. Ce que peut-être il est déjà en train de devenir, à la fois à la lumière des résultats des élections de mi-mandat de novembre dernier, et d'une façon plus générale du glissement à gauche qu'il connaît dans le sillage de la crise financière de 2007/2008. L'arrivée au pouvoir de quelqu'un d'aussi hors-système que Donald Trump ne se serait jamais produite sans la polarisation politique consécutive à cette crise, dont les effets continuent de se développer une décennie après son éclatement. Cette question précise de savoir si la crise est dépassée ou non se posait à la rigueur il y a quelque temps, elle ne se pose plus aujourd'hui.

Suite en page 3

Gaid Salah réunit l'état major de l'ANP

Bouteflika refuse l'article 102 et démissionne



Deux heures à peine après une importante réunion de l'état-major de l'ANP sous la présidence de Ahmed Gaid Salah, un communiqué de la Présidence de la République annonçait la démission d'Abdelaziz Bouteflika, démission présentée au Conseil constitutionnel en mettant fin à son mandat en qualité de chef de l'Etat algérien. Lire page 2

Tizi Ouzou

Deux femmes parmi les membres d'un réseau de trafic de cocaïne

Page 24

Gestion de la période de transition
Des juristes partagés entre une démarche constitutionnelle ou politique

Page 4

Gaid Salah réunit l'état major de l'ANP

Bouteflika refuse l'article 102 et démissionne

■ Deux heures à peine après une importante réunion de l'état-major de l'ANP sous la présidence de Ahmed Gaid Salah, un communiqué de la Présidence de la République annonçait la démission d'Abdelaziz Bouteflika, démission présentée au Conseil constitutionnel en mettant fin à son mandat en qualité de chef de l'Etat algérien.

Par Meriem Benchaouia

Cette décision met fin à plus d'un mois de crise connue par le pays, sur fond de soulèvement populaire pacifique, ponctué d'une série d'événements parmi lesquels une série d'incessantes mises en garde de la part du chef d'état major rappelant les principes constitutionnels, à commencer par l'article 102 dont l'application était une nécessité urgente, assorti des articles 7 et 8 de la Constitution. Lors de la réunion d'hier, Gaid Salah a particulièrement haussé le ton, fustigeant tous ceux qui se mettent en travers de la légalité constitutionnelle et informant l'opinion publique que le communiqué du 1er avril « attribué au Président de la République émanait d'entités non constitutionnelles ». L'armée a jugé impératif l'application de l'article 7, 8 et 102 de la constitution, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Nous estimons qu'il n'y a plus lieu de perdre davantage de temps et qu'il faut appliquer immédiatement la solution constitutionnelle proposée, à savoir la mise en application des articles 7, 8 et 102 et entamer le processus garantissant la gestion des affaires de l'Etat dans le cadre de la légitimité constitutionnelle », a affirmé la même source. Cette sommation est intervenue au terme d'une réunion de l'état-major de l'armée au siège du MDN à Alger, présidée par son chef, Ahmed Gaid Salah, et à laquelle ont assisté les commandants des six régions militaires, les commandants des forces, le commandant de la gendarmerie et celui de la garde républicaine. « Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des développements relatives à la proposition formulée par l'Armée Nationale Populaire visant la mise en application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution », précise le même communiqué. Aussi, poursuit le communiqué « notre décision est claire et irrévocable. Nous soutiendrons le peuple jusqu'à ce que ses revendications soient entièrement et totalement satis-



faites. Etant le fils du peuple et partant de la responsabilité historique qui m'incombe, je ne pourrai que m'aligner sur ce peuple dont la patience n'a que trop duré et qui a tant souffert des différentes épreuves. Car il est temps pour qu'il recouvre ses droits constitutionnels légitimes et sa pleine souveraineté. Enfin, nous réitérons encore une fois que notre démarche pour trouver une solution à cette crise, émane exclusivement et strictement de notre allégeance envers la Patrie et uniquement la Patrie, car nous croyons fermement en la capacité du peuple algérien à surpasser les crises, aussi graves qu'elles puissent être, grâce à ses réferents historiques et civilisationnels ainsi qu'à ses ressources humaines imprégnées de patriotisme et parce que nous sommes convaincus qu'aussi longtemps qu'une personne vive, elle est appelée à disparaître un jour, mais la patrie vivra éternellement ». Cette position de l'armée intervient au lendemain d'un communiqué de la Présidence annonçant une démission d'Abdelaziz Bouteflika avant la fin de son mandat, le 28 avril prochain. « Alors que le peuple algérien attendait avec impatience la satisfaction de ses revendications légitimes, parut en date du 1er avril un communiqué attribué au

Président de la République, alors qu'en réalité il émanait d'entités non constitutionnelles et non habilitées, ayant trait à la prise de décisions importantes concernant la phase de transition », a déclaré le patron de l'armée.

«Certains veulent faire perdre la crise»

Selon le Chef d'Etat major «

Le peuple algérien a approuvé cette démarche et l'a accueillie favorablement, voyant en elle un signe de bon augure et un espoir pour sortir de la crise. Malheureusement, cette démarche a été accueillie par l'entêtement, la tergiversation et la sornioiserie de certains individus qui œuvrent à faire perdurer la crise et la rendre plus complexe, avec comme seul souci la préservation de leurs intérêts personnels étroits, en se souciant que peu des intérêts du peuple et de l'avenir du pays. Par ailleurs, l'état-major, a réitéré son invariable alignement aux côtés du peuple, en tant que Moudjahid qui assume pleinement ses responsabilités historiques : « Je suis avec le peuple et à ses côtés pour le meilleur et pour le pire, comme je le fut par le passé, et je m'engage devant Allah et devant la patrie et le peuple que je n'épargnerai aucun effort à cette fin, quoi qu'il m'en coûtera ».

«Des poursuites judiciaires contre le pillage et la dilapidation»

Gaid Salah évoquant les « vastes opérations de pillage et de dilapidation qu'a connues notre pays, ciblant ses potentiels et res-

sources économiques et financières », affirmera que « des décisions préventives ont été prises à l'encontre de certains individus, leur interdisant le déplacement jusqu'à l'accomplissement des procédures d'enquête, alors que les structures de compétence relevant du Ministère du Transport ont mis en œuvre des mesures d'interdiction de décollage et d'atterrissage des avions privés appartenant à des hommes d'affaire au niveau des aéroports du pays, conformément aux dispositions légales en vigueur ». Ceci avant de s'interroger « sur les moyens qui ont permis à cette poignée de personnes d'accumuler des richesses immenses par des voies illégales et dans un court laps de temps, en toute impunité, profitant de leur accointance avec certains centres de décision douteux, et qui tentent ces derniers jours de faire fuir ces capitaux volés et s'enfuir vers l'étranger ». Affirmant à ce propos « les décisions de poursuites judiciaires contre ces derniers émanent de la justice par le biais du procureur général, mû par son adhésion aux revendications populaires insistantes », peut-on aussi sur le communiqué du MDN.

M. B.

Lettre intégrale du Président Bouteflika

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a notifié officiellement au Président du Conseil constitutionnel, sa décision de mettre fin à son mandat en qualité de Président de la République, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. «Son Excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a notifié officiellement à Monsieur le Président du Conseil constitutionnel, sa décision de mettre fin à son mandat en qualité de Président de la République, à compter de ce jour, mardi 26 Radjab 1440 correspondant au 02 avril 2019, dans les termes suivants :

J'ai l'honneur de vous notifier formellement ma décision de mettre fin au mandat que j'accomplis en qualité de Président de la République, à partir de ce jour, mardi 26 Radjab 1440, correspondant au 02 avril 2019. Cette décision que je prends en mon âme et conscience est destinée à contribuer à l'apaisement des cœurs et des esprits de mes compatriotes pour leur permettre de projeter ensemble l'Algérie vers l'avenir meilleur auquel ils aspirent légitimement. Cette décision procède de mon souci d'éviter que les excès verbaux qui marquent malencontreusement l'actualité ne dégénèrent en dérapages potentiellement dangereux pour la protection des personnes et des biens qui relève des prérogatives essentielles de l'Etat. Dans le même temps, cette décision se veut l'expression de ma foi en une Algérie fière et digne tenant son rang et assumant pleinement ses responsabilités dans le concert des nations. Dans cette perspective, j'ai pris les mesures appropriées, dans l'exercice de mes prérogatives constitutionnelles, pour les besoins de la continuité de l'Etat et du fonctionnement normal de ses institutions durant la période de transition devant mener à l'élection du nouveau Président de la République. Dieu, Le Tout-Puissant, m'est témoin des initiatives que j'ai prises, des actions que j'ai menées, des efforts que j'ai déployés et des sacrifices que j'ai consentis pour être à la hauteur de la confiance dont mes compatriotes m'ont honoré, œuvrant sans relâche pour consolider les bases de l'unité nationale, de l'indépendance et du développement de notre cher pays ainsi que pour promouvoir la réconciliation avec nous-mêmes et avec notre identité et notre histoire. Je souhaite tout le meilleur au Peuple algérien».

R. N.

Gouvernement

Qui sont les nouveaux ministres ?

De nouveaux ministres ont fait leur entrée dans le gouvernement de Noureddine Bedoui depuis dimanche. Portraits de quelques nouvelles têtes. La liste n'est évidemment pas exhaustive, certains ministres n'ayant pas encore effectué la passation de consignes, le canal officiel n'ayant pas livré de bio-express... Le nouveau ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, a pris ses fonctions avant-hier, en remplacement de Djamel Kaouane. Le nouveau ministre a occupé plusieurs postes au sein du ministère des Affaires étrangères dont celui de secrétaire général et d'ambassadeur au Ghana et en Chine.

Mohamed Arkab est désigné le même jour, à la tête du ministère de l'Energie, en remplacement de

Mustapha Guitouni. Le nouveau ministre occupait le poste de P-dg de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) depuis 2017. Ingénieur d'Etat en mécanique, option sciences énergétiques, M. Arkab est également titulaire d'un MBA en administration des affaires.

Raouf Salim Bernaoui a remplacé avant-hier Mohamed Hattab à la tête du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le nouveau ministre est un ancien escrimeur du MC Alger et de l'équipe nationale, représentant les couleurs de l'Algérie aux jeux Olympiques (JO) de 1996 à Atlanta (Etats-Unis) et 2004 à Athènes (Grèce). Né le 11 novembre 1975 à Alger, Bernaoui occupait le poste de président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) depuis 2013 et celui de membre du bureau exécutif du

Comité olympique et sportif algérien (COA), chargé de la Commission éducation et culture. Il a été désigné chef de la délégation algérienne aux JO de Tokyo-2020.

Mohamed Miraoui a pris ses fonctions à la tête du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en remplacement de Mokhtar Hasbellaoui. Né en 1963, M. Miraoui, titulaire d'un doctorat en médecine, occupait auparavant le poste de directeur de la santé de la wilaya d'Alger, et avant cela celui de directeur de la santé de la wilaya de Relizane.

Tidjani Hassan Haddam est le nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en remplacement de Mourad Zemali. Le nouveau ministre avait occupé auparavant le poste de directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), puis

directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas).

Abdelhakim Belabed est nommé, ministre de l'Education nationale, en remplacement de M^{me} Nouria Benghabrit. Né en 1964, M. Belabed est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique, obtenu en 1988, année où il entame une carrière d'enseignant ingénieur. Le ministre occupe ensuite plusieurs postes dans ce secteur, dont chef de cabinet du ministère et directeur d'études et conseiller, avant sa nomination au poste de secrétaire général du ministère de l'Education en 2015. Il a également occupé les postes de directeur central au ministère, directeur de développement des ressources pédagogiques et didactiques, après avoir occupé les postes de directeur de l'éduca-

tion de la wilaya d'Alger et de directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA).

Ali Hamam est le nouveau ministre des Ressources en eau, en remplacement de Hocine Necib. Né le 13 mars 1957 dans la wilaya de Khenchla, M. Hamam, ingénieur d'Etat en hydraulique, a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur en 1983, où il a occupé plusieurs postes de responsabilités. Il a été désigné directeur de l'hydraulique dans les wilayas de Biskra (1999/2003), de Annaba (2003/2010) et de Setif (2010/2011), puis directeur des ressources en eau des wilayas de Constantine (2011/2017) et de Béjaïa (2017/2019).

Louiza Ait Ramdane

Pour l'application de l'article «7»

Marche des étudiants au centre d'Alger

■ Des centaines d'universitaires de différentes facultés de la capitale, rejoints par les avocats, huissiers de justice et notaires, ont entamé une marche entre la Grande Poste et la Place Audin, passant par le tunnel des facultés, exigeant l'application du seul article «7».

Par Thinhinene Khouchi

Exigeant «l'application de l'article 7 et seulement l'article 7» et réagissant aux derniers événements politiques annoncés ces derniers jours, à s'avoir l'installation du nouveau gouvernement, l'annonce de la démission du Président Bouteflika avant la fin de son mandat le 28 avril, la proposition du chef de l'état-major pour l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution, des centaines d'étudiants ont gagné la rue. En effet, comme chaque mardi depuis le déclenchement du mouvement populaire, des étudiants de différentes facultés de la capitale, rejoints par les avocats, huissiers de justice et notaires, ont entamé une marche pacifique entre la Grande Poste et la Place Audin, passant par le tunnel des facultés, un circuit devenu habituel des manifestations à Alger-Centre. Pour demander le changement du système et exprimer leur refus d'une gouvernance en dehors de la Constitution, les manifestants ont scandé «Oui pour un

Etat de droit», «Oui pour une Algérie libre et démocratique», «C'est le peuple qui décide». Assurant qu'ils n'étaient pas près de lâcher l'affaire, les marcheurs ont scandé «Koulyoum massira, Koulyoum massira, maranach habsin» (chaque jour une manifestation, on n'arrêtera pas) ou encore «Silmiya, silmiya», «Djeich chaab, khawa khawa». Sur une large banderole brandie par les étudiants de la faculté de Bouzaréah, en tête de la marche, on pouvait lire, notamment : «Le peuple veut choisir son gouvernement de transition et former son Assemblée constituante», «Le peuple est le seul décideur», «Aucun pouvoir n'est supérieur à celui du peuple». En outre, les étudiants de différentes facultés de la capitale, notamment la Faculté de médecine, l'Université des sciences technologiques Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar, la Faculté centrale, la Faculté des sciences de l'information et de la communication ainsi que les Universités de Dely Brahim et Bouzaréah ont insisté sur l'application de l'article 7 «et seulement l'article 7» de la Constitution qui



stipule que «le peuple est la source de tout pouvoir La souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple». Les universitaires ont été rejoints par des avocats, huissiers de justice et des notaires qui se sont rassemblés dès 10h du matin au niveau de la Grande Poste d'Alger. Pour rappel, durant cette semaine, la scène politique a été chamboulée par plusieurs décisions et déclarations. En effet, la

Présidence de la République a annoncé avant-hier que Abdelaziz Bouteflika démissionnera avant le 28 avril, date de la fin de son mandat, et la veille, dimanche, il avait nommé un nouveau gouvernement sous la houlette de Noureddine Bedoui, Premier ministre. De son côté, le chef de l'état-major avait demandé l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution.

T. K.

La rue gronde à Béjaïa

Retraités et travailleurs de plusieurs secteurs manifestent

Des travailleurs de plusieurs secteurs publics, notamment ceux des entreprises publiques économiques telles que Sonatrach, Naftal, STH, DJS, SDE, et plusieurs centaines de retraités ont investi hier la rue. La marche des retraités qui a drainé beaucoup de monde s'est ébranlée de la maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya et celles des travailleurs des entreprises publiques et économiques depuis leurs sièges res-

pectifs vers le siège de la wilaya. Les manifestants «exigent le départ immédiat du système en place et dénoncent les positions de la Centrale syndicale, lui déniaient surtout le droit de parler en leur nom». Des centaines d'étudiants et enseignants de l'université de Béjaïa ont investi, une fois encore, la rue pour exiger «la mise en œuvre d'une transition démocratique gérée par le peuple et l'instauration d'une 2^e République, l'application de l'ar-

ticle 2019, qui signifie dans le langage du mouvement : système dégage». Les manifestants ont scandé des slogans hostiles au pouvoir, au nouveau gouvernement et à plusieurs personnes gravitant dans l'orbite du régime, dont des ministres, hommes d'affaires, syndicalistes, etc. Ils réclament «la rupture avec le régime politique actuel, le respect de la volonté du peuple et l'arrêt des manœuvres autour du changement radical du système

et son départ immédiat». Les foules se sont ensuite rassemblées devant le siège de la wilaya. Une foule compacte de plusieurs milliers de personnes s'est formée sur les lieux et a grossi au fil des minutes qui passaient. Un grand rassemblement a été organisé sur les lieux autour des revendications du mouvement populaire en cours depuis plus d'un mois.

H. Cherfa

«Aucune participation des services secrets français»

Zeroual confirme sa rencontre avec Toufik

Dans une lettre à l'opinion publique publiée hier, Liamine Zeroual, ancien président de la République, confirmera certes sa rencontre avec l'expat du DRS, le général Toufik au cours de laquelle la proposition de diriger la période de transition a été évoquée, mais surtout mettra fin aux graves allégations colportées ces derniers jours par certains médias, selon lesquelles des agents des services secrets français auraient pris part à cette rencontre. «Je tiens à cet effet à informer, par devoir de vérité et de transparence, que j'ai reçu ce samedi 30 mars et à sa demande, le général de corps d'armée Mohamed Mediene qui m'a porté la proposition de présider une instance chargée de la conduite de la

transition. Il m'a confirmé que cette proposition avait été faite en accord avec Said Bouteflika, conseiller à la présidence de la République», écrira Liamine Zeroual dans sa lettre à l'opinion publique. En outre, affirmant avoir fait part à son «interlocuteur de toute ma confiance dans la maturité des millions de manifestants et de la nécessité de ne pas entraver la marche du peuple, redevenu maître de son destin», l'ancien président de la République, dira à propos de la situation actuelle qui prévaut dans le pays, précisément au sujet du mouvement populaire pacifique être «interpellé tout comme vous par la force des manifestations populaires, massives et organisées du peuple algérien auxquelles j'ai apporté

publiquement mon soutien dès les premiers instants. Je suis également tout comme vous, préoccupé par l'absence de réponses politiques à la hauteur de ses légitimes revendications démocratiques». Et d'ajouter : «Comme tous les Algériens, j'ai ressenti une immense fierté en voyant des millions d'Algériennes et d'Algériens réclamer une Algérie démocratique dans une ferveur et une discipline qui font honneur à la nation et donnent de l'Algérie et de son peuple, une image digne de nos aspirations historiques». Mais, relèvera-t-il, «comme vous le savez, je décline depuis 2004, toutes les sollicitations politiques et j'appelle à chaque fois à organiser une véritable alternance de nature à favoriser l'émergence de nouvelles

générations auxquelles j'ai toujours fait confiance et fortement encouragé». De ce fait, soulignant que «depuis l'indépendance, notre système politique n'a pas su être à l'écoute du peuple, se réformer à temps, se moderniser et se hisser à la hauteur des attentes d'un grand peuple qui, le 22 février 2019, n'a pas raté son rendez-vous avec la démocratie et a réconcilié l'Algérie avec son immense histoire», l'ancien président de la République estimera qu'«aujourd'hui, et devant la gravité de la situation, les tenants du pouvoir doivent faire preuve de raison et de discernement et s'élever à la hauteur de notre peuple pour éviter tout dérapage aux conséquences incalculables pour le pays et laisser les Algériens s'exprimer librement et

LA QUESTION DU JOUR

Polarisation accrue à l'ombre de la crise économique

A Suite de la page une aujourd'hui que tout le monde, ou quasiment, s'attend à ce qu'elle mue en quelque chose de pire encore. De pire encore, ne serait-ce que parce que les instruments financiers, conventionnels et non-conventionnels, mis en œuvre pour jongler son premier avatar ne seraient plus utiles pour la traiter dans sa deuxième incarnation. Certes, même alors il resterait toujours la possibilité de recourir à quelque forme d'assouplissement quantitatif, c'est-à-dire de nouveau à la planche à billets fonctionnant tous azimuts. Seulement, ce ne serait plus à titre provisoire, comme ce fut le cas par le passé, mais à titre définitif. Optique qui à soi seule signifierait que c'est tout le système capitaliste qui serait en danger de mort, non plus seulement l'une ou l'autre de ses formes. Une crise économique exceptionnelle appelle aux affaires un personnel politique d'un genre nouveau. C'est bien ce qui s'est passé aux Etats-Unis, et ailleurs en Occident, en Italie notamment, en France aussi d'une certaine façon. Il n'y a aucune raison de penser que c'est le processus inverse qui va se produire lors de la présidentielle américaine de 2020. Bien au contraire, tout porte à penser que le changement survenu à la fois dans le leadership politique et dans l'opinion va se réaffirmer d'ici cette perspective. La question du candidat républicain étant maintenant réglée en faveur du président en fonction, reste celle du meilleur candidat démocrate à lui opposer. La logique, aussi bien d'ailleurs que les candidatures démocrates déjà déclarées, voudraient que ce candidat soit Bernie Sanders, le sénateur du Vermont. En effet, les idées défendues par lui lors des primaires de 2016 ayant fini par dominer dans le parti, c'est à lui qu'il devrait revenir de les incarner face à Donald Trump. Du reste, sans l'implication des caciques démocrates en faveur de Hillary Clinton, ce serait probablement lui et non pas cette dernière qui aurait donné la réplique à Trump en 2016. Les chances en tout cas sont grandes pour que le match dont on a été frustré à cette occasion se déroule pour de bon en 2020. Un match aux conséquences incalculables quel qu'en soit le vainqueur, tant pour les Etats-Unis que pour le reste du monde.

M. H.

imposer la volonté de notre grand peuple». Lynda Naili

Gestion de la période de transition

Des juristes partagés entre une démarche constitutionnelle ou politique

■ Des juristes ayant participé à une table ronde ayant pour thème «*Quelles solutions pour l'impasse institutionnelle*», organisée par l'espace «*Les débats de l'UMMTO*» (Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou), ont exprimé des positions partagées quant à l'organisation et la gestion de la période de transition.

Par Mahi Y.

Les professeurs en droit constitutionnel Walid Laggoune (université d'Alger) et Abdelkader Kacher (université de Tizi-Ouzou), qui ont participé à cette rencontre aux côtés des avocats et juristes Hakim Saheb et Ali Brahimi, ont proposé chacun des solutions s'inscrivant dans le cadre du respect de la Constitution pour le premier et en dehors de la loi suprême pour le second. M. Laggoune a souligné l'importance de «*rester dans la logique constitutionnelle*» et d'organiser la transition «*selon la volonté populaire*», observant que «*dans le cadre de proposition d'une solution à cette crise, on doit soit mettre la Constitution complètement de côté, soit analyser la logique constitutionnelle pour essayer de trouver des repères*».

A ce titre, il a observé que le recours aux articles 6 et 7 de la Constitution s'inscrivent dans cette logique constitutionnelle. L'universitaire a observé que «*la situation actuelle ne permet pas d'avoir des réponses immédiates et sortir complètement de cette logique constitutionnelle qui pose la question de qui a la légitimité de proposer une option pour gérer la transition et de définir les mécanismes pour le changement*». Déplorant le fait qu'il y ait un «*déficit de débat*», Walid Laggoune a insisté sur l'importance de respecter les différents points de vues.

A ce propos et concernant les prépositions du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, il a relevé que «*c'est la première fois en Algérie que l'état-major s'est présenté devant le peuple et a exprimé une position et je suis obligé d'être attentif à ce qu'il dit*».

Selon ce professeur en droit constitutionnel, «*l'ANP (...) est un acteur institutionnel*». De son côté, l'universitaire de Tizi Ouzou, M. Kacher qui prône une solution en dehors de la Constitution, a argumenté sa position par le fait que «*les*



PHOTO: R. légitimes et que nous sommes devant une impasse procédurière».

Il a estimé que le mouvement populaire «*doit accélérer son auto-organisation et interpeller l'armée pour préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale*».

Observant que la transition sera longue, M^r Brahimi a suggéré d'aller vers une Assemblée nationale constituante et «*une conférence nationale où le régime sera représenté par son armée*». Présent à cette rencontre, l'ancien moudjahid, chef militaire de l'Armée de libération nationale de la Wilaya IV historique, le commandant Lakhdar Bouregaa, a appelé à préserver l'institution militaire «*qui a été la seule à avoir entendu les revendications populaires. Elle est appelée à jouer son rôle dans la conjoncture actuelle*», a-t-il dit.

M. Y./APS

Constitutions, depuis 1962, n'ont aucune légitimité populaire car votées par des Assemblées illé-

gitimes, le peuple n'a jamais été associé à ces contrats avec ses dirigeants». Partageant l'avis de

Abdelkader Kacher, M^r Ali Brahimi a observé que «*toutes les Constitutions ne sont pas*

Ancienne ville de Médéa

L'étude du plan de sauvegarde bientôt lancée

L'étude portant plan permanent de sauvegarde et de préservation de l'ancienne ville de Médéa, dont les premières édifications remontent à plusieurs siècles, sera lancée «*prochainement*» après son approbation par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a appris hier l'APS auprès du directeur local de la culture. Le lancement de cette étude, qui sera menée par

un bureau d'études agréé et spécialisé dans ce domaine, intervient trois mois après le classement de ce noyau urbain en tant que site sauvegardé appartenant au patrimoine national, a indiqué Brahim Benabderrahmane, précisant que toutes ces étapes sont l'aboutissement d'un travail laborieux, entamé depuis plus de quatre années. Ce plan per-

manent de sauvegarde permettra, selon lui, de recenser l'ensemble des bâtisses situées à l'intérieur du périmètre de protection, l'identification des sites, monuments ou vestiges historiques nécessitant des travaux de restauration, déterminer le type d'action à entreprendre à l'intérieur de ce site, de façon à préserver sa valeur historique, a-t-il expliqué. Il servira aussi de

document de «*référence*» pour toute intervention ou travaux qui seront menés, à l'avenir, aussi bien par les particuliers que les organismes étatiques, afin d'éviter toute atteinte à ce patrimoine, a fait savoir ce directeur, ajoutant que les travaux d'extension, de réaménagement ou d'installation de réseaux divers, à l'intérieur du périmètre à sauvegarder, doivent être conformes à ce plan. O. N.

Expérience pilote

Irriguer des champs d'agrumes avec l'eau des bassins d'aquaculture

Des préparatifs sont en cours pour lancer une expérience pilote pour irriguer des champs d'agrumes avec l'eau exploitée pour l'aquaculture, a-t-on appris lundi des responsables de la Direction des services agricoles d'Annaba. «*Cette expérience s'inscrit dans le cadre de la promotion des activités agricoles intégrées dans une exploitation agricole dédiée aux agrumes, dans la commune d'El Bouni, sur*

une superficie de 4 hectares», ont indiqué les responsables, précisant que cette opération consiste à exploiter la retenue d'eau existant au niveau de cette exploitation, consacrée à l'irrigation, pour créer une ferme aquacole. En plus de la dimension économique de cette expérience, qui permettra l'exploitation de cette retenue d'eau dans le domaine de l'aquaculture et, partant, d'utiliser ses eaux à des fins

commerciales contribuant à augmenter les revenus des investisseurs, l'aquaculture permettra de transformer les eaux et les enrichir en engrais organiques, ce qui contribuera à atténuer le recours aux engrais chimiques, a-t-on indiqué. Par ailleurs, plusieurs autres exploitations dans les communes d'El Eulma et Oued El Aneb connaissent des activités liées à l'aquaculture, dont l'eau est utilisée pour l'irri-

gation, et ce, dans le cadre d'un programme établi pour encourager les activités agricoles intégrées et promouvoir la rentabilité des activités relatives à l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-on encore souligné. La wilaya d'Annaba compte un total de 600 hectares consacrés à la culture des agrumes, fournissant une production annuelle de plus de 50 000 quintaux, a-t-on noté.

Tahar F.

Béni-Abbès

Une quarantaine de périmètres agricoles créée

Quarante et un périmètres agricoles ont été créés ces trois dernières années dans la wilaya déléguée de Béni-Abbès sur une superficie de 37 094 hectares, et sont susceptibles d'y constituer un important levier de développement, estime-t-on à la direction des services agricoles (DSA) de Béchar. Une grande partie de cette superficie a été attribuée à des jeunes au titre de la promotion des investissements agricoles dans cette région située à 240 km au sud de Béchar,

a-t-on indiqué. Une quinzaine de ces périmètres agricoles sont dédiés à la céréalière culture du fait de la bonne qualité de leurs sols et l'apport du climat semi-aride qui favorise le développement de cette culture, a-t-on fait savoir. Les bénéficiaires de ces périmètres, plus de 1 000 agriculteurs, ont émis le vœu d'investir aussi dans l'élevage bovin et la production laitière, en plus d'autres espèces de cheptels, notamment ceux des communes de Tabelbella et Kerzaz, et ce, sur une super-

ficie de 25 410 ha, selon la DSA. La DSA, qui accompagne actuellement les agriculteurs pour l'exploitation de leur périmètre à travers des campagnes de vulgarisation des différentes techniques agricoles et d'élevage, escompte à travers la création de ces 41 périmètres agricoles apporter un plus économique à la wilaya déléguée de Béni-Abbès. Elle vise aussi le renforcement dans les prochaines années des productions maraichères et céréalières dans le but d'améliorer les conditions

économiques et sociales des jeunes agriculteurs, a-t-on expliqué. C'est aussi à la faveur de la création de ces périmètres agricoles qu'il a été procédé à la mise en place d'une exploitation, actuellement en production, par de jeunes agriculteurs sur une surface de 20 hectares à Igli (160 km au sud de Béchar), spécialisée dans la floriculture, un segment de l'horticulture, et ce, dans un objectif de diversification de la production agricole dans la région, selon la même source. Anis G.

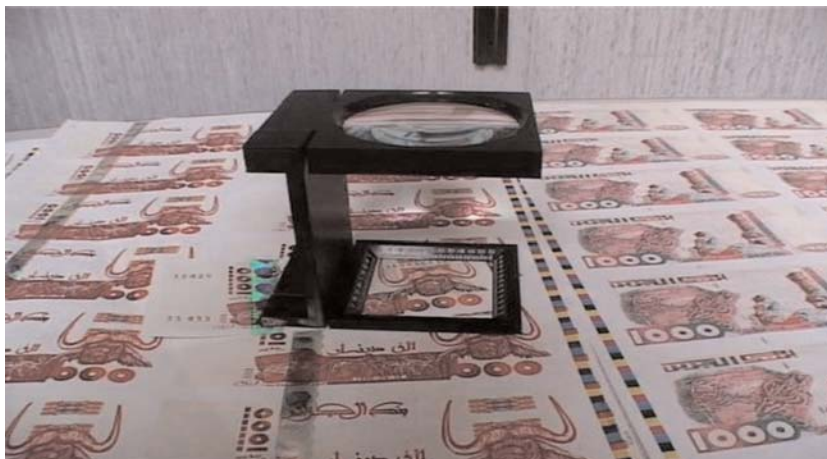
Financement non conventionnel (Planche à billets)

Près de la moitié des fonds injectée dans l'économie

■ Sur les 6 556,2 milliards de DA (mlds DA), mobilisés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie (BA) au titre de la mise en œuvre du financement non conventionnel entre la mi-novembre 2017 et fin janvier 2019, 3 114,4 mlds de DA ont été injectés dans l'économie, soit près de la moitié, selon une note de la Banque obtenue par l'APS.

Par Salem K.

Selon la note qui fait le point sur la mise en œuvre de ce financement et apporte des éclairages sur la conduite de la politique monétaire, un solde de 945,1 mlds de DA est abrité au compte de Trésor auprès de la BA et donc non encore injecté dans l'économie. Un montant de 656,7 mlds de DA est logé dans le compte du Fonds national d'investissement (FNI) auprès du Trésor dans la perspective de son utilisation, en fonction des besoins avérés, alors qu'un



montant de 1 830 mlds de DA fait l'objet d'une stérilisation par la Banque d'Algérie, à travers ses différents instruments. Sur l'encours global mobilisé (les 6 556,2 mlds de DA), un montant de 2 470 mlds DA a servi au financement du déficit du Trésor, au titre des années 2017 et 2018 et partiellement au titre de l'exercice 2019, selon la BA. Un montant de 1 813 mlds DA a, d'autre part, contribué au remboursement de la dette publique à l'égard des entreprises nationales Sonatrach et Sonelgaz, ainsi qu'au financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance. En outre, 500 mlds DA ont été destinés à la Caisse nationale de retraite (CNR) pour le refinancement de sa dette à l'égard de la Cnas. Selon la même source, ce financement a permis égale-

ment, poursuit la BA, d'alimenter le Fonds national d'investissement (FNI) d'un montant de 1 773,2 mlds de DA, destiné aux opérations de financement des programmes de logements AADL, du déficit de la CNR et de projets structurants. Revenant sur les facteurs ayant présidé à l'avènement de ce mode extrême de financement de l'économie, la BA rappelle, dans sa note, que «la chute brutale des prix du pétrole, à partir de la mi-2014, avait fortement impacté les finances publiques, entraînant l'érosion rapide de l'importante épargne budgétaire accumulée sur plusieurs années, ainsi que la suspension de plusieurs projets publics en cours de réalisation».

Nécessité d'avoir un appétit effectif pour

les crédits bancaires

«En situation de rareté de sources de financements alternatifs, le financement extérieur étant exclu et face aux pressions croissantes sur les finances publiques, certains experts, faisant partie d'une 'task force', installée auprès de la Primature, dans une note datée d'avril 2017 et intitulée 'le financement de l'économie: écueils et solutions possibles', avaient recommandé, avec insistance, comme une des solutions, face à la détérioration de la liquidité bancaire et aux difficultés de financement de l'économie, le recours au financement dit non conventionnel (planche à billets)», rappelle la BA. Présentée à la BA en mai 2017 pour analyse et avis, la note de ces experts avait fait l'objet d'observations et de commentaires de la Banque qui estimait qu'«en

Algérie, la situation est loin de présenter des similarités avec les cas exposés dans la note (Etats-Unis, Europe, Japon) qui seraient susceptibles de justifier le recours au financement non conventionnel, dans notre pays». «Les instruments conventionnels de politique monétaire n'ont pas atteint leurs limites. A ce stade, les banques ne présentent au refinancement, par la Banque d'Algérie, (opérations d'open market et réescompte) que des titres publics. La matérialisation de l'importante part d'effets privés qu'elles détiennent dans leurs portefeuilles leur permettrait de disposer de liquidités substantielles, via le refinancement de ces effets, auprès de la Banque d'Algérie», lit-on encore dans la note de la BA.

En plus, explique la BA, les taux d'intérêt de la Banque, de réescompte et des opérations d'open market (appelé à être le taux directeur), sont loin d'être proches de zéro. De surcroît, la BA dispose d'une marge en termes de taux de réserves obligatoires et l'utilisation de cette marge est tributaire d'un certain nombre de conditions. En particulier, «il est important de s'assurer que les liquidités bancaires qui seraient libérées par une baisse du taux de la réserve obligatoire servent effectivement au financement de l'économie», fait remarquer la BA. Pour cela, «il est nécessaire qu'il y ait un appétit effectif auprès des opérateurs économiques pour les crédits bancaires, notamment d'investissement», soutient-elle. Toutefois, «l'activité économique étant encore fortement dépendante de la dépense publique, notamment de la dépense d'équipement, cet appétit pourrait, temporairement, faire défaut, compte tenu du contexte actuel difficile qui caractérise les finances publiques», poursuit la BA. L'autre argument avancé est que la BA «ne peut pas intervenir directement sur le marché primaire des émissions d'obligations du Trésor, via des opérations de quantitative easing. Cela reviendrait à créer de la monnaie ex-nihilo (en d'autres termes, recourir à la «planche à billets» pour le financement du déficit du Trésor). Une telle option «risque d'entraîner l'économie dans une spirale inflationniste et de dépréciation de la monnaie nationale, fortement dommageables. Cela explique son exclusion par la loi, qui encadre rigoureusement les avances de la Banque d'Algérie au Trésor», soutient encore la BA.

Mahi O.

S. K./APS

Suisse

Le FMI table sur une croissance ralentie en 2019, à 1,1%

Le Fonds monétaire international (FMI) s'attend à une croissance de 1,1% de l'économie suisse en 2019, prenant acte du ralentissement amorcé au second semestre l'an passé face à l'affaiblissement de la demande extérieure, a-t-il annoncé lundi. L'institution table néanmoins sur une reprise modérée l'an prochain, estimant que cette décélération ne devrait être que «temporaire», a-t-elle déclaré, dans un communiqué, au terme de son évaluation annuelle de l'économie du pays alpin. Parmi les principaux risques, le FMI a souligné les tensions sur les échanges internationaux, un affaiblissement éventuellement plus marqué que prévu de l'économie des pays voisins et les

perturbations liées au Brexit, qui pourraient peser sur cette économie fortement tournée vers l'extérieur, en particulier vers l'Union européenne, son premier partenaire commercial. Au niveau intérieur, il a également mis en avant des déséquilibres sur le marché immobilier, en particulier sur l'immobilier résidentiel, encourageant la Suisse notamment à recourir à des outils macro-prudentiels pour endiguer les risques. En 2018, la Suisse a connu une croissance soutenue de 2,5% sur l'ensemble de l'année. Au troisième trimestre, son produit intérieur brut s'est toutefois brusquement contracté face au ralentissement dans la zone euro, notamment en Allemagne, son premier mar-

ché d'exportations, avant de rebondir légèrement sur la fin de l'année. La Suisse s'appuie sur des finances publiques solides tandis que sa politique monétaire a contribué à atténuer la pression sur le franc suisse, une valeur refuge prisée des investisseurs durant les phases d'incertitudes sur les marchés. Le FMI a toutefois incité la Suisse à utiliser davantage ses outils budgétaires pour alléger la pression sur la banque centrale. Pour lui, les dépenses publiques supplémentaires doivent être considérées comme un investissement dans la croissance future pour préparer le pays face aux changements technologiques et au vieillissement de sa population. Pour lutter contre la surévaluation

du franc suisse, qui pénalise les entreprises exportatrices, la Banque nationale suisse (BNS) s'appuie sur un taux négatif qu'elle applique aux avoirs que doivent lui confier les banques et institutions financières. Elle peut également, si nécessaire, intervenir ponctuellement sur les marchés pour affaiblir le franc. La persistance de taux d'intérêts bas depuis la crise financière a, par ricochet, encouragé les placements dans l'immobilier, ce qui avait déjà amené le Conseil fédéral en 2014 à augmenter, sur proposition de la BNS, le niveau de fonds propres imposés aux banques pour couvrir les emprunts hypothécaires.

Prix

Le pétrole poursuit sa hausse

Les prix du pétrole poursuivent leur hausse depuis plus de quatre mois et demi hier en cours d'échanges européens, alors que l'Opep a renforcé ses efforts de limitation de la production en mars, selon les agences financières. Vers

10h00 GMT (12h00 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 69,26 dollars à Londres, en hausse de 25 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de mai gagnait 41

cents à 62 dollars. Les cours ont grimpé à leurs plus hauts niveaux depuis mi-novembre, à 69,50 dollars pour le Brent vers 01h10 GMT et à 62,09 dollars pour le WTI vers 09h30 GMT. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a

extraît 30,385 millions de barils par jour en mars, soit 295 000 barils par jour de moins que le mois précédent, selon des données compilées par l'agence Bloomberg et publiées lundi.

R. E.

Ghardaïa

Investissement de 327 millions DA pour faire face à la demande en électricité en été

■ Un investissement de 327 millions DA a été dégagé par la Société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz) pour faire face à la hausse de la demande sur l'électricité, notamment en période estivale dans la wilaya de Ghardaïa, indique mardi un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de l'entreprise.



Par Hasna D.

La demande croissante en électricité aussi bien de la population que des secteurs

d'activité économique, notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique pour l'année en cours afin de répondre à la ten-

dance haussière de la consommation et d'améliorer le réseau de distribution dans la wilaya, est précisé dans le communiqué.

Le programme est centré

sur la satisfaction de la demande croissante à travers la wilaya en réalisant un réseau de distribution de 31 km de ligne électrique dont 24 km de lignes de moyenne tension et 7 km de lignes de basse tension, en plus de l'installation de quatre nouveaux postes transformateurs afin de renforcer et sécuriser le réseau sur l'ensemble des localités de la wilaya, poursuit le document.

Quelque 58 km de nouvelles lignes électriques de renforcement des localités de Berriane, Métilli, Hassi Lefhel, Mansoura et Guerrara sont également prévues afin de soulager le réseau existant (saturé) et améliorer les prestations de service en courant électrique conventionnel et éviter le désagrément des abonnés durant les pics de chaleur en été.

Les services de la SDC ont entamé une opération de sensibilisation sur la maîtrise de la consommation électrique croissante à travers les ondes de la radio locale de Ghardaïa et la distribution de dépliant.

Un investissement de plus de 3,42 milliards DA a été consenti au cours des 7 dernières années par la SDC pour développer et améliorer l'efficacité énergétique de la wilaya et contribuer à dynamiser la croissance de son économie locale.

Il a permis la réalisation de plus de 623 km linéaires de réseau de renforcement et 323 transformateurs dans différentes localités de la wilaya afin d'éliminer les perturbations dans la distribution de l'énergie électrique, notamment en période estivale.

La wilaya de Ghardaïa totalise 136 876 abonnés au réseau électrique et plus de 81 460 abonnés au réseau du gaz naturel, soit un taux d'électrification de 98,76% et un taux de pénétration de Gaz naturel de 75,66%. Elle dispose de 5 938 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3 066 postes transformateurs et de 1 717 km de réseau de gaz naturel ainsi que de 15 distributeurs publics et d'une station GPL, selon les données de cette entreprise arrêtée à fin février 2019.

Ali T.

H. D./APS

Tlemcen

Tous les bénéficiaires de logements sociaux seront logés avant fin 2019

Tous les bénéficiaires de logements sociaux de la wilaya de Tlemcen seront logés avant la fin de l'année 2019, a affirmé lundi le wali, Ali Benyaïche.

Dans un point de presse animé au siège de la radio Tlemcen, le chef de l'exécutif a annoncé, dans ce cadre, qu'un planning relatif à l'organisation de cérémonies de tirage au sort public en présence des attributaires et sous contrôle d'un huissier de justice seront organisées à partir du 6 avril courant jusqu'au 15 mai prochain.

Ce planning concernera, en premier, la commune de Fellaoucene le 6 avril, puis la commune d'Ain Fezza, le 8 avril, qui sera suivie des communes de Souahlia (13 avril), Ghazaouet (15 avril), Bensekrane (20 avril), Sebdo (22 avril), Remchi (27 avril), Ouled Mimoune (29 avril), Sabra (4 Mai), Tlemcen (6 mai), Mansourah (8 mai), Chetouane

(11 mai) et enfin Maghnia le 15 mai. Les bénéficiaires de logements de différentes communes de la wilaya auront, au cours de ces cérémonies, soit leurs clés ou les décisions d'attribution provisoires, en attendant que tous les travaux soient achevés, a-t-il indiqué, tout en rassurant les demandeurs d'un toit qu'ils

seront logés avant la fin de l'année en cours. Le wali a expliqué que l'étude des recours a nécessité beaucoup de temps pour permettre à la commission des recours d'étudier convenablement tous les dossiers. «Jusqu'à présent, plus de 500 bénéficiaires ont été retirés des listes, en attendant que la commission

des recours finisse son travail», a-t-il relevé. Le wali a tenu à rappeler que la wilaya de Tlemcen a attribué, durant l'année 2018, plus de 26 000 logements tous types confondus. La wilaya de Tlemcen bénéficiera bientôt d'un autre programme pour l'année en cours.

Khenchela

Des dizaines de citoyens protestent contre «la mauvaise gestion» de l'APC de Baghaï

Des dizaines de citoyens de la commune de Baghaï, wilaya de Khenchela, se sont rassemblés lundi pour demander l'ouverture d'une enquête sur ce qu'ils ont qualifié de «mauvaise gestion» de l'Assemblée populaire communale (APC), a-t-on constaté.

Les protestataires se sont rassemblés devant le siège de l'APC

et ont fermé le portail principal du siège de cette collectivité empêchant les travailleurs d'y accéder.

Ils ont levé des banderoles qui appellent le wali à intervenir pour ouvrir une enquête sur «les pratiques de l'APC» et ont réclamé «le départ de tous les membres de l'APC et l'engagement de poursuites contre ceux

impliqués dans des affaires de corruption».

Selon leur représentant Hicham Moudjahdi, les manifestants réclament «le départ du président de l'APC et de tous les autres membres et l'intervention des autorités locales pour enquêter sur la gestion de l'APC et exiger des comptes à tous ceux qui ont enfreint la loi notamment lors

du recrutement».

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'APC de Baghaï, Nabil Zeroual, a indiqué que «le travail est en cours dans la commune pour relancer le développement» et a assuré qu'il n'existe aucune affaire de corruption pour que les contestataires demandent l'ouverture d'enquête.

R. R.

Boumerdès

Plus d'une centaine de stades de proximité en réalisation

Quelque 108 stades de proximité dotés de tapis synthétiques sont en réalisation à travers les 32 communes de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya. «Une grande partie de ces structures est entrée en exploitation, dans l'attente de la réception des projets restants, dans les plus brefs délais possibles», a assuré Djamel Zebdi, au wali Mohamed Selmani, lors d'une visite effectuée au niveau de ces projets, «dont le nombre, fixé initialement à une centaine, a été porté à la hausse, au vue des besoins

croissants exprimés par les jeunes en la matière», a-t-il souligné. Selon les informations fournies, par le même responsable, la réalisation de ces structures juvéniles a été affectée d'une enveloppe globale de près de 53 milliards de centimes. Il a été signalé, par ailleurs, l'affectation au profit du secteur, entre 2014 et 2018, de 22 opérations de développement, actuellement opérationnelles au niveau d'une vingtaine de communes.

Il s'agit, en l'occurrence, de quatre maisons de jeunes, quatre salles omnisports, quatre auberges de jeunes, deux centres

de loisirs scientifiques, quatre complexes sportifs de proximité, une salle de sport spécialisée, un complexe de tennis, un stade de proximité et un camp de jeunes.

A cela s'ajoute, selon les mêmes informations, la réception programmée «avant fin 2019» de deux piscines à Bordj Menail et Naciria, deux camps de jeunes à Corso et Boudouaou El Bahri, une salle polyvalente à Boudouaou El Bahri, et un complexe sportif de proximité à Ben Choud.

Le wali n'a pas manqué d'appeler à l'encouragement de l'investissement dans ce type de structures sportives (pis-

cines, stades de proximité), «ne requérant pas de frais considérables», selon lui, «mais dont le rendement est important», a-t-il estimé. Actuellement, la wilaya de Boumerdès compte 206 structures juvéniles et sportives opérationnelles (contre 60 précédemment), dont 55 établissements juvéniles, avec une moyenne d'un établissement pour 2 652 jeunes. Ce nombre d'établissements exploités à travers la wilaya assurent l'encadrement de près de 450 000 jeunes, âgés entre 5 et 29 ans, parmi lesquels 22 200 pratiquent un sport.

Sami Y.

Libye

Le maréchal Khalifa Haftar affirme que la crise sera résolue d'ici deux semaines

■ Les parties rivales en Libye pourraient pour la première fois trouver un accord concernant le contrôle de l'armée et former un gouvernement d'union nationale. Une avancée dans la crise est attendue d'ici deux semaines, selon le maréchal Khalifa Haftar, dont les forces dominant l'est libyen.

Par Farid M.

Khalifa Haftar, le commandant de l'Armée nationale libyenne (ANL) qui domine l'est de la Libye, a affirmé samedi soir que le pays verrait au cours des deux prochaines semaines une percée dans la crise qui le ravage depuis huit ans. En Libye, les forces du maréchal Haftar dénoncent le fake sur des mercenaires russes. Selon la chaîne Al-Arabiya, ces propos sont intervenus en marge du Forum de la jeunesse organisé à Benghazi. Le maréchal a affirmé que l'avancée serait réalisée grâce à la formation d'un gouvernement d'union nationale, une démarche censée mettre fin à la scission actuelle entre les institutions de l'État. Cette déclaration de Khalifa Haftar va dans le même sens que le discours tenu samedi par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Selon le responsable onusien, cité par Reuters, plusieurs signes portent à croire que les deux dirigeants rivaux libyens pourraient pour la première fois trouver un accord concernant le contrôle de l'armée, l'une des principales pierres d'achoppement entre les parties. Dans le même temps, le président de l'Union africaine, Moussa Faki, a annoncé samedi soir à Tunis la tenue en juillet à Addis Abeba d'une conférence de «réconciliation» entre les différentes parties libyennes afin de sortir la Libye du chaos. Une autre conférence «nationale» sera organisée aussi du 14 au 16 avril à Ghadamès, dans le centre de la Libye, pour ouvrir la voie et fixer une date pour des élections législatives et présidentielle dans ce pays déchiré par les conflits. Depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est secouée par les divisions et les luttes d'influence entre milices et tribus. Sur le plan politique, deux autorités se disputent le pouvoir dans ce riche pays pétrolier : le

GNA, établi fin 2015 par un accord parrainé par l'ONU et basé à Tripoli, et une autorité rivale, installée dans l'est, contrôlée par l'Armée nationale autoproclamée par le maréchal Haftar. Un accord interlibyen sur une constitution et la tenue d'élections est nécessaire pour parvenir à une stabilité des institutions et un retour de la sécurité mais aussi pour remettre sur pied l'économie du pays.

L'UA propose une conférence de «réconciliation nationale» en Libye

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a proposé la tenue d'une conférence de «réconciliation nationale» afin de résoudre le conflit en Libye, rapportent hier des médias. M. Faki s'est exprimé ainsi lundi à l'issue d'une réunion à Tripoli avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Libye (GNA), Fayez Serraj, au cours de laquelle ils ont discuté des derniers développements politiques et sécuritaires, ainsi que des prochaines élections présidentielles et législatives dans ce pays. Le président de la Commission de l'UA a



soumis à son hôte sa proposition de conférence nationale, «soulignant que toute décision sur cette question libyenne devait être libyenne, et a exprimé sa désapprobation devant toute ingérence étrangère qui pourrait compliquer davantage la crise», selon un communiqué du

bureau de M. Serraj. Ce dernier a salué cette proposition, espérant que cette conférence «se tienne sous l'égide de l'ONU», a ajouté le communiqué. Depuis la chute du régime de Maamar Kadhafi en 2011, la Libye est secouée par un conflit politique : deux autorités se disputent le

pouvoir dans le pays : le GNA, établi fin 2015 par un accord parrainé par l'ONU et basé à Tripoli, et une autorité rivale, installée dans l'est, contrôlée par l'Armée nationale autoproclamée par le maréchal Haftar.

F. M./Agences

Tunisie

Le Japon allège les restrictions de voyage sur la Tunisie

Le Japon a décidé d'alléger les restrictions de voyage des touristes japonais sur les zones touristiques tunisiennes, essentiellement le sud et les régions du nord-ouest de la Tunisie, notamment la ville de Tabarka, a annoncé lundi l'ambassade du Japon à Tunis. D'après la même source, le nombre des touristes japonais en Tunisie enregistrera une hausse au cours de l'année 2019 et les prochaines années, sachant que la Tunisie a accueilli, en 2018, environ 5 500 touristes

japonais. «Cette décision a été prise suite à la demande adressée par le ministre des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, au ministre japonais des Affaires étrangères, Taro Kono, lors de sa dernière visite effectuée en Tunisie en décembre 2018, outre les efforts déployés par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat et après évaluation de la situation sécuritaire en Tunisie», a précisé l'ambassade de Japon. «En effet, la mission d'évaluation sur place et les multiples rencontres avec les autori-

tés tunisiennes ont permis de constater une nette amélioration de la sécurité dans les régions concernées grâce notamment aux mesures de sécurité renforcées. Désormais, les voyages organisés de touristes japonais sont possibles dans les zones de Nefta, Douz, Ksar Ghilen, Tataouine, Zarzis ainsi que Tabarka», selon la lettre adressée le 29 mars par l'Ambassade du Japon à Tunis au ministre tunisien des Affaires étrangères.

Le premier satellite

tunisien sera lancé par une fusée russe en 2020

Le premier satellite tunisien «Challenge ONE» sera lancé par une fusée russe Soyouz en 2020, a annoncé lundi l'agence spatiale russe Roskosmos dans un communiqué. Un contrat approprié a été signé lundi entre le groupe tunisien Telnet et l'opérateur russe de lancements commerciaux GKLaunchServices, lors d'une cérémonie au Centre de recherche en numérique de Sfax, en Tunisie, selon la même source. «Telnet Group et GKLaunchServices ont signé un contrat pour le lancement du premier satellite tunisien "Challenge ONE" par la fusée russe Soyouz-2.1a avec le bloc de propulsion Fregat en 2020», précise le communiqué.

«Challenge ONE» est un projet de recherche scientifique et d'innovation visant à proposer une nouvelle approche dans le domaine des technologies d'information et de leur application pratique, selon Roskosmos. Il doit notamment servir de base pour la création d'une constellation de 30 satellites. R. M.

Mauritanie

Pas d'accord entre l'opposition et le gouvernement sur la Céli

En Mauritanie, les partis membres de l'alliance électorale de l'opposition démocratique menacent de se retirer de l'élection présidentielle de juin prochain, faute de consensus autour de la composition de la Commission électorale. Les leaders de la coordination de l'opposition ont brandi cette menace vendredi dernier à l'issue d'une réunion avec le ministre de l'Intérieur. Ils continuent d'exiger la dissolution de l'actuelle Céli, composée essentiellement, selon eux, par les partis de la majorité qui soutiennent le général Ghazouani, le candidat du pouvoir. L'actuelle Commission électorale a été installée en avril de l'année dernière par

les formations de la majorité et une partie de l'opposition modérée. Plusieurs membres de cette opposition, qui ont pris part au dialogue politique inclusif organisé par le pouvoir en 2016, ont rallié la majorité en 2018. Les dirigeants de l'alliance électorale réclament une nouvelle Céli, représentative de tous les candidats à la prochaine élection présidentielle. Mais grosse déception, la rencontre avec le ministre n'a rien donné, comme l'explique Saleck Ould Sidi Mahmoud, vice-président du parti islamiste Tawassoul : «Déçus, parce que le ministère nous a dit qu'ils ne vont pas toucher à la Céli. Ils ne vont pas la reconstituer de nouveau. La Céli actuelle est

une Céli partisane. Tous ses membres ont déjà publié qu'ils soutiennent le candidat du régime Ghazouani». Les leaders de l'opposition ont prévenu le ministre de leur intention de se retirer du processus si une solution consensuelle n'est pas trouvée au problème de la Céli, prévient Saleck Ould Sidi Mahmoud : «Je pense que ce n'est pas exclu. Une attitude de retrait, de boycott, n'est pas exclue». Au ministère mauritanien de l'Intérieur on rappelle que la Commission électorale a été mise en place pour cinq ans. Sa dissolution n'est pas à envisager.

RFI



Netanyahu menacé d'inculpation

Quel impact avant et après le vote ?

■ Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu part aux élections législatives sous la menace d'une inculpation pour corruption, fraude et abus de confiance.

Quelle conséquence avant le vote, et après ? Dans le principal des trois dossiers, les investigations portent sur le soupçon de faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des centaines de millions de dollars à Bezeq, le plus grand groupe israélien de télécommunications, en contrepartie d'une couverture complaisante pour M. Netanyahu de la part d'un site d'informations propriété de celui qui était alors aussi PDG de Bezeq. Dans une autre affaire, les enquêteurs cherchent à savoir si le Premier ministre et des membres de sa famille ont reçu pour un million de shekels (environ 243 000 euros) en cigares de luxe, bouteilles de champagne et bijoux de la part de riches personnalités, en échange de faveurs financières ou personnelles. Dans un troisième dossier, les enquêteurs suspectent M. Netanyahu d'avoir tenté de conclure un pacte avec le propriétaire du plus grand quotidien israélien payant : des articles plus favorables contre la promesse d'une loi qui aurait limité la diffusion du principal

concurrent du journal. En lançant la campagne centrée de sa liste «Bleu-blanc», son principal concurrent, le général Benny Gantz, s'en est pris à un gouvernement «devenu accro aux plaisirs du pouvoir, de la corruption et de l'hédonisme». Il a depuis renchéri en se saisissant de nouveaux développements d'une affaire dans laquelle M. Netanyahu n'a pas été mis en cause : l'achat de sous-marins militaires allemands. M. Gantz a accusé M. Netanyahu d'avoir touché 16 millions de shekels (environ 3,9 millions d'euros) en revendant des parts qu'il détenait dans une société qui devait ensuite bénéficier de la vente des sous-marins. M. Netanyahu nie toutes les accusations en bloc et dénonce une «chasse aux sorcières». Il a riposté en cherchant à discréditer son adversaire. Il a exploité le fait que le portable de M. Gantz avait été piraté pour le présenter comme incapable de garantir la sécurité de son pays. Le parti de M. Netanyahu a aussi agité le soupçon de corruption contre M. Gantz dans l'obtention de marchés par une société qu'il diri-



geait. Les services officiels compétents ont cependant indiqué que M. Gantz n'était pas en cause. Plus largement, M. Netanyahu oppose à ses adversaires sa stature internationale. Le procureur général Avichai Mendelblit a annoncé son inten-

tion d'inculper M. Netanyahu pour corruption, fraude et abus de confiance dans les trois dossiers cités plus haut. Il a offert au Premier ministre de s'expliquer devant lui avant de décider définitivement de l'envoyer devant le juge. La date limite pour cette

audition a été fixée au 10 juillet. L'inculpation et le procès sont le scénario le plus communément anticipé. Mais cette perspective aura une influence marginale sur le vote, estime Denis Charbit, professeur de sciences politiques : «Les militants du Likoud estiment qu'il s'agit d'une conspiration et les sympathisants (pensent) que M. Netanyahu n'est peut-être pas parfait, mais qu'il est (présumé) innocent tant que sa culpabilité n'est pas prouvée». Si M. Netanyahu est reconduit à son poste à l'issue des élections, puis inculpé, il deviendra le premier chef de gouvernement de l'histoire d'Israël à connaître pareille avanie. Légalement, rien ne le forcera à démissionner, jusqu'à épuisement de tous les recours. M. Netanyahu a assuré qu'il comptait gouverner «pendant encore de nombreuses années». La plupart des analystes estiment qu'il ne démissionnera pas en cas d'inculpation et ira jusqu'au bout des recours, ce qui pourrait prendre des années.

Rosa C.



Impuissance

Liste

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des particularités les plus notables du mouvement français de contestation des «gilets jaunes» a été dès le départ leur refus catégorique de se laisser politiser. D'ailleurs, toutes les figures médiatiques du mouvement n'ont cessé inlassablement de mettre en avant leur apolitisme et leur méfiance absolue dans tous les politiques, qu'ils soient de gauche, de droite ou des extrêmes. Pourtant, dès le début du mouvement Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national, a été l'une des premières à soutenir les «gilets jaunes» et leurs revendications. D'autres à droite ont fait les mêmes démarches en tentant d'affirmer leur sympathie avec le mouvement de contestation. Ça a été notamment le cas de Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout La France et de Florian Philippot, président des Patriotes. Ce dernier a invité cette semaine les «gilets jaunes» à rejoindre sa liste pour les élections européennes, estimant que leur «révolte» devait «aller beaucoup plus loin qu'à l'Élysée» et combattre aussi l'UE, qui «tue la France». Au cours d'un meeting de lancement de campagne à Paris, l'ancien bras droit de Marine Le Pen a annoncé sa «décision dans (un) esprit de rassemblement de proposer à des «gilets jaunes» désireux de s'engager de venir sur (la) liste» de son parti, leur proposant une dizaine de places. Le parti, fondé en septembre 2017, est crédité de 2% d'intentions de vote alors que la liste ne sera connue qu'en avril, selon son entourage. Partisan d'une sortie de la France de l'UE («Frexit»), il s'est dit désireux de se «battre pour ceux qui s'appauvrissent, contre toutes les inégalités et toutes les injustices, et (de) rendre au peuple français le pouvoir par une vraie démocratie», à laquelle il a opposé «son antithèse absolue : l'Union européenne». «Chacun sent bien, même ceux qui ne veulent pas encore franchir le pas du Frexit, que l'UE nous bloque, que l'UE nous nuit, que l'UE nous fait reculer», a-t-il déclaré. «L'enjeu c'est donc très clairement, (...) la révolte contre Macron», mais «au-delà de l'homme lui-même, au-delà du parti lui-même, c'est la mainmise de l'Union européenne sur la France qu'il faut dénoncer», a-t-il souligné. Mais cette démarche de Philippot risque de rester lettre morte auprès des contestataires en jaune qui rejettent violemment la politique et qui ont déjà il y a quelques semaines très mal accueilli la liste «gilets jaunes» aux européennes menée par quelques personnalités médiatiques du mouvement. La liste avait finalement été abandonnée et ses membres avaient porté plainte contre leurs anciens camarades de luttas parfois pour menaces de mort. L'on imagine alors mal comment les «gilets jaunes» pourraient accepter l'offre, quelque peu opportuniste, de Philippot.

F. M.

Afghanistan

Les mines font toujours plus de victimes

«J'ai essayé de toucher ma jambe. Mais je n'avais plus de jambe», raconte Imran Gul après avoir sauté sur une mine en Afghanistan, où le nombre de victimes de ces explosifs n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Bras tendus sur des barres parallèles de la salle de rééducation de l'hôpital orthopédique de Kaboul, cet agriculteur de 25 ans, amputé des deux membres inférieurs mais également de deux doigts, peine à avancer sur ses nouvelles prothèses. Il y a quelques mois, il conduisait un tracteur sur une nouvelle parcelle à cultiver, dans la province de Ghazni (est), quand une mine a explosé à son passage. «J'étais couvert de sang, je ne voyais rien et pensais avoir aussi perdu mes yeux», se souvient-il alors que claudiquent autour de lui de nombreux amputés apprenant à apprivoiser leurs nouveaux membres artificiels. Le nombre de victimes de mines et de munitions non explosées – mortiers, grenades ou roquettes – «a bondi d'année en année» depuis 2012, indique le chef du Service onusien d'action antimines (UNMAS) en Afghanistan, Patrick Fruchet. La situation a particulièrement empiré après 2014 et l'intensification des combats entre forces de sécurité afghanes et groupes insurgés, qui disséminent de nombreuses mines artisanales. «On est passé de 36 victimes par mois en 2012 à plus de 150 en 2017», note-t-il. Alors que sera célébrée jeudi la Journée internationale de lutte contre les mines, l'éradication de ces armes de guerre sera «difficile» à atteindre en 2023 en Afghanistan, comme c'était initialement prévu,

du fait de «nouvelles contaminations», observe Wakil Jamshidi, le directeur adjoint de l'UNMAS. Selon l'Observatoire des mines, l'Afghanistan est le pays où le plus grand nombre de victimes a été dénombré en 2017, devant la Syrie. Imran Gul estime que la mine déclenchée par son tracteur «était là depuis longtemps» car dans la zone montagneuse où l'explosion est survenue, «il n'y a pas eu de combats avec les talibans». «Il reste encore beaucoup de mines et de munitions non explosées datant de la guerre contre l'armée soviétique» dans les années 80, observe Abdul Hakim Noorzai, responsable de l'ONG Danish demining group, active dans les zones sous contrôle gouvernemental. Pour tenter de prévenir de nouveaux drames, des sessions d'information sont organisées pour mettre en garde les civils, surtout les enfants. «Les réfugiés qui reviennent en Afghanistan n'ont aucune connaissance des dangers des mines et des munitions non explosées, à quoi cela ressemble, leur couleur, comment elles sont déclenchées», explique Hashmatullah Yadgari, formateur du Danish refugee council, une autre ONG. Sous une tente à l'intérieur d'un camp de réfugiés aux abords de Kaboul, une famille découvre les différents types d'engins explosifs auxquels elle sera certainement confrontée. «Nous n'en avons jamais vu», reconnaît Sakina Habibi, mère de trois enfants qui vient de regagner l'Afghanistan après 30 années d'exil au Pakistan et en Iran. Elle se dit «rassurée» que ses enfants aient appris à «ne pas les toucher». Sur les 12 000 nouveaux

patients reçus annuellement dans les sept hôpitaux orthopédiques financés par la Croix-Rouge, «1 500 à 2 000 sont des victimes de guerre à 80% blessés par des mines», détaille le directeur du centre Aliabad de Kaboul, Najmudin Helal. Les autres patients sont «des enfants nés avec des malformations» car «il n'y a pas d'autres endroits pour les accueillir», précise-t-il. Outre «la rééducation physique notre mission est l'intégration sociale des personnes handicapées afin qu'elles trouvent leur place dans la société», souligne le directeur. Ainsi, la quasi totalité des 300 employés de l'hôpital de Kaboul sont eux-mêmes handicapés. «Ils apprennent plus facilement aux nouveaux venus et ils leur montrent surtout que la vie continue», dit-il, lui-même porteur d'une prothèse. Dans la salle de rééducation, où des dizaines de prothèses sont alignées, Abdul, 27 ans, un soldat afghan qui pour des raisons de sécurité ne partage que son prénom, écarte ses bras, souriant : pour la première fois depuis la pose de ses deux prothèses il se tient droit, sans soutien. Démoneur, il raconte avoir désactivé six mines cachées dans une maison reprise aux talibans il y a plusieurs mois. «J'ai désactivé cinq mines à pression. La sixième était à déclenchement lumineux et quand j'ai approché ma lampe, "boom"», raconte ce père de deux enfants. «Je n'ai fait que mon travail, j'ai évité que des gens ne soient tués par ces mines. Même si je n'ai plus mes jambes, j'ai la chance d'être encore en vie», poursuit-il, résilient.



Gouvernement/Nomination

Meriem Merdaci prend ses fonctions à la tête du ministère de la Culture

■ Meriem Merdaci a pris lundi ses fonctions à la tête du ministère de la Culture, en remplacement de Azzedine Mihoubi, lors d'une cérémonie d'installation organisée à Alger.

Par Adéla S.

Après avoir présenté ses remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et au Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour «la confiance placée dans la jeunesse algérienne», la nouvelle ministre a indiqué que «les portes du ministère sont ouvertes à tout porteur de projet et à tous les acteurs culturels».

La ministre de la Culture a également souligné que l'Algérie traverse des «circonstances particulières propices à une plus grande dynamique culturelle» en Algérie.

Pour sa part, le ministre sortant a exprimé sa fierté de voir «une intellectuelle», qui a entre-

pris dans le domaine de la culture arriver à la tête du ministère de la Culture.

Née en 1983, Meriem Merdaci est titulaire d'une licence en information et communication et d'un Master en histoire.

Après avoir travaillé en tant que journaliste dans la presse écrite, elle crée en 2008 à Constantine la maison d'édition «Les éditions du champ libre».

La nouvelle ministre a tenu à préciser que les activités de sa maison d'édition seront gelées pendant toute la durée de son mandat à la tête du ministère de la Culture.

Meriem Merdaci a fait son entrée dans le gouvernement de Noureddine Bedoui à la faveur d'un remaniement ministériel intervenu dimanche.

A. S./APS



Plus de 100 000 visiteurs à Lyon

Record de fréquentation battu pour Quais du Polar

Cette année, le public a répondu plus nombreux que jamais. 100 000 visiteurs se sont rendus le week-end dernier au festival Quais du polar, qui s'est achevé dimanche soir à Lyon. Un record battu en termes de fréquentation, annoncent les organisateurs. C'est la première que cette barre symbolique est franchie.

Quelque 20 000 personnes ont notamment profité du beau temps pour participer à

la grande enquête urbaine dans les rues de la ville lors de cette quinzième édition.

Michael Connelly et Roberto Saviano

140 auteurs, venus du monde entier, avaient répondu à l'appel, parmi lesquels Michael Connelly, Elizabeth George et Roberto Saviano, venu sous haute protection

policière. Le réalisateur américain Brian de Palma était également de la partie.

A noter que le prix des lecteurs Quais du Polar «20 Minutes» a été attribué vendredi à Frédéric Paulin pour son roman «La guerre est une ruse». Par ailleurs, la vente de livres a fortement progressé avec «plus de 40 000 exemplaires écoulés dans le week-end», selon les organisateurs.

C. G.

Lauréat du Prix Quais du Polar-«20 Minutes»

Le «tour de force» de Frédéric Paulin

Le Rennais a écrit durant 10 ans des «polar plus conventionnels», dans une certaine «indifférence» avant de remporter le prix des lecteurs Quais du Polar «20 Minutes».

Des yeux clairs, un crâne chauve, des tatouages aux avant-bras. Une imposante stature athlétique. Frédéric Paulin, 47 ans, à l'allure de garde du corps, ne passe pas inaperçu. Ne vous fiez pas aux apparences, l'homme préfère de loin son stylo et son ordinateur aux rings de boxe. Il y a encore peu, cet ancien prof d'histoire écrivait dans l'«indifférence» des «polar plus conventionnels». Mais un jour, le Rennais a eu la bonne idée d'imaginer un triptyque sur la naissance du djihadisme. Le concept a séduit la jeune maison

d'édition Agullo, qui est allée le chercher pour signer là son premier auteur français. Un pari gagné. Le premier volet «La guerre est une ruse», publié au mois de septembre, s'est déjà vendu à 10 000 exemplaires et recevra vendredi soir à Lyon le prix des lecteurs Quais du Polar-«20 Minutes».

Des romans de gare sous différents pseudos

Lui peine encore à réaliser. «Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais en train de faire des courses en famille au supermarché. J'ai levé les bras en l'air... et je n'ai plus rien géré», dit-il en rigolant. Pendant une dizaine d'années, Frédéric Paulin, 47

ans, a publié autant de livres sous son vrai nom et une flopée de «romans de gare» sous différents pseudonymes afin de «mettre du beurre dans les épinars».

Sa source d'inspiration, il la puise en général dans «l'actualité». Les attentats de Paris en 2015 ont été un déclencheur. L'envie d'expliquer, de comprendre «ce qui se passe dans la tête de ces gamins se faisant exploser ou tirant sur la foule» sans pour autant «glorifier leurs actions». Dans ses placards : des archives de journaux qu'il conserve précieusement. «Je lis beaucoup la presse. J'ai parfois des piles d'articles, qui datent de 20 ans», sourit-il. Si l'écrivain aime amener de la fiction dans ses romans, il se base néan-

moins sur un solide travail de documentation, effectuée des recherches poussées sur internet, dévore les livres, recoupe les documents qu'il a glanés. Une quête du détail et de la vérité.

«Je suis dans le roman, pas dans le journalisme»

Le premier tome du triptyque se déroule en Algérie, un pays dans lequel il n'a «pour autant jamais mis les pieds». «Je ne sais pas si c'est mon rôle d'aller sur place et d'interviewer les gens. Je suis dans le roman, pas dans le documentaire, ni le journalisme», répond-il. «Frédéric Paulin a cette capacité de s'emparer de faits réels pour en faire de la fic-

tion. Il parvient à avoir cette distance suffisante tout en montrant ce que l'on ne voit pas toujours», observe Estelle Flory, son éditrice. «Sa force est aussi d'arriver à faire passer des sentiments par ses personnages. Il a une certaine tendresse pour eux. Dans ses histoires, les petites gens font autant partie du récit que ceux qui tirent les ficelles», observe Nadège Agullo. Ses personnages relèvent plus de l'anti-héros, comme l'espion Tedj Benlazar, bien du cliché des James Bond ou Jason Bourne. «On ne tombe jamais dans le côté viriliste ou macho de la profession. Les femmes ont également une présence très forte, elles ne sont pas des faire-valoir», enchaîne Estelle Flory.

Frédéric Paulin est passé du côté de l'écriture, grâce aux encouragements de sa compagne. «C'est ma première lectrice. Elle m'a suggéré de faire ça sérieusement sous peine de passer à côté de quelque chose». Depuis, l'écriture l'a «apaisé». «Elle a calmé mes angoisses». La méditation aussi. Désormais, ce père de deux enfants s'est mis au tai-chi : une heure par jour, et ne mange plus que des plats végétariens.

Caroline Girardon

Cinéma

«Dumbo» à la tête du box-office nord-américain

La version de Tim Burton du grand classique de Disney, «Dumbo», s'est envolée en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end dans les salles, sans toutefois atteindre les hauteurs escomptées, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Cette relecture du dessin animé sorti en 1941, qui raconte l'histoire d'un éléphant dans un cirque moqué à cause de ses oreilles trop grandes qui lui permettront tout de même de voler, a récolté 46 millions de

dollars de vendredi à dimanche aux Etats-Unis et au Canada.

Les analystes espéraient mieux – au moins 50 millions selon le magazine spécialisé *Variety* – pour ce film qui a coûté 170 millions à produire, et qui compte à son casting des stars comme Colin Farrell, Michael Keaton et Eva Green. Désormais deuxième, le film d'horreur «Us», dans lequel les membres d'une famille américaine se retrouvent aux prises avec leurs doubles malveillants, a généré 33,2 millions de dollars.

Ce thriller glaçant du réalisateur Jordan Peele, dont le premier film d'horreur, «Get Out», lui avait valu en 2018 l'Oscar du meilleur scénario original, enregistre 127,8 millions de dollars en deux semaines. Sur la troisième marche du podium, «Captain Marvel», dans lequel l'actrice oscarisée Brie Larson incarne une ancienne pilote d'élite dotée de super-pouvoirs, a engrangé 20,6 millions de dollars sur le week-end, pour un total de 354 millions en quatre semaines.

Racim C.



Eliminatoires des JO 2020
L'EN se prépare à Blida

LA SÉLECTION algérienne (seniors/dames) de football a entamé dimanche, au Cercle Régional de Blida, un stage de préparation, en vue de la double confrontation contre le Tchad, dans le cadre des qualifications aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon). «La sélection nationale se compose de 21 joueuses, dont 5 évoluant à l'étranger», a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué, ajoutant que le match «aller» face au Tchad se jouera le 4 avril (18h00), au stade Mustapha-Tchaker de Blida,

alors que le retour est prévu le 9 avril (15h00) au Tchad. Le départ de sélection nationale pour la capitale du Tchad, N'Djamena, est prévu vendredi prochain. Les 21 joueuses retenues sont : Isma Ouadah, Chahrazed Bensekrane, Kahina Takenint, Madina Ramdani, Imène Merrouche, Souleif Gouacem, Yasmine Dahes, Keltoum Aouda Arbi, Fatima Bara, Amina Hamour, Fethia Benkhedda, Lydia Belkacemi, Assia Sidhoum, Lamia Lounès, Djamilia Marek, Lina Khelifi, Inès Boutaleb, Rahima Benaïchouch, Morgane Belkhit, Houria Affak

Jeunesse et Sports
Bernaoui débute sa mission

LE NOUVEAU ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a pris lundi à Alger ses nouvelles fonctions en remplacement de Mohamed Hattab, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère. «En tant que président d'une association sportive sous l'égide de Mohamed Hattab, je voudrais le remercier pour tout le travail qu'il a accompli en une année à la tête de ce département très sensible. La chose la plus importante, c'est le retour à la sérénité

durant cette période. J'espère continuer sur la même lancée mais avec l'aide de tous les acteurs du secteur de la jeunesse et des sports», a indiqué Bernaoui. Le nouveau ministre a exprimé sa reconnaissance envers le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et au Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour la confiance placée dans sa personne et sa volonté de poursuivre le travail initié par son prédécesseur.

Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball (messieurs)
Le NRBBA et l'OMKM déclarent forfait

LES CLUBS de volley-ball du NR Bordj Bou Arréridj et l'OMK El-Milia (Jijel) ne participeront pas au Championnat d'Afrique des clubs, dont le coup d'envoi a été donné ce lundi au Caire (Egypte), faute de moyens financiers, a appris l'APS des directions des deux clubs algériens. «Cette décision a été prise en raison du manque de soutien financier qui permet à l'équipe de se déplacer et de participer à cette compétition dans les meilleures conditions», a indiqué à l'APS le directeur sportif du NRBBA, Abbas Tibourtine, précisant que «la subvention octroyée par les autorités publiques n'a pas été versée à temps». «Parallèlement, le NRBBA ne dispose pas de l'effectif nécessaire qui pourrait honorer les couleurs nationales durant ce championnat et s'imposer devant de grandes équipes africaines qui se sont bien préparées», a estimé le même responsable, ajoutant que «le club des Bibans ne souhaitait pas être présent à ce tournoi uniquement pour la participation et qu'il concentrera ses efforts sur le championnat local et la Coupe d'Algérie». De son côté, le président de l'OMK El Milia, Lamine Fanit, a fait savoir que «la situation financière délicate de son club, qui occupe la 3^e place au championnat national de volley-ball, l'a privé de participer à ce championnat». Il a également ajouté que «grâce à l'intervention du wali de Jijel, Bachir Far, une subvention de 2 millions de dinars a été octroyée au club

par deux sponsors à la fin du mois derniers», attestant toutefois que «ce montant était parvenu tardivement alors que les démarches pour le délaïs des démarches à préparer pour la participation à la compétition africaine allait expirer». Il a également ajouté que «la subvention octroyée ne couvrirait pas les frais de déplacement de la délégation de l'OMKM, composée de 24 membres». L'OMK El Milia qui a participé à l'édition 2018 de cette compétition africaine au Caire (Egypte), «avait réalisé de bons résultats avec un bilan de six victoires et deux défaites seulement», a souligné Fanit, notant que le représentant algérien avait, lors de ces joutes, reçu le soutien financier nécessaire pour couvrir toutes les charges. A signaler que l'Egypte arbitra durant la période entre le 1^{er} et le 10 avril courant le Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball (messieurs).

Ligue 1 Mobilis (25^e journée)
Le leader pour accentuer son avance, le PAC en danger

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger, tentera de creuser l'écart qui le sépare de ses concurrents et accentuer son avance à l'occasion de la réception de son voisin, le CR Belouizdad, aujourd'hui à Bologhine, pour le compte de la 25^e journée de la Ligue 1 Mobilis qui se poursuit aujourd'hui et demain.



Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui traversent une étape difficile, surtout après leur défaite lors du derby face au MCA qui a conduit au limogeage du coach français, Thierry Frogger, sont condamnés à l'emporter. En effet, Les gars de Soustara n'ont d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent garder toutes leurs chances pour remporter le titre en fin de saison. Le nouvel entraîneur usmiste, Kebir, devrait effectuer quelques changements dans l'effectif, surtout avec l'absence de certains éléments, notamment le gardien Zemmamouche qui sera remplacé par Mansouri, tandis que Benkhemassa sera incorporé d'entrée. Toutefois, l'USMA devra être concentrée sur son sujet, sachant que le Chabab de Belouizdad ne se présentera en victime expiatoire, surtout qu'il lutte toujours pour sa survie en Ligue 1. Auréolé par sa qualification en demi-finale de la Coupe d'Algérie, le CRB souhaite continuer sur sa lancée et enregistrer un succès qui lui permettra de réussir le maintien. Par ailleurs, le CA Bordj Bou Arréridj est décidé à remporter les trois points du match qui l'opposera à la formation du Paradou dans son entre

du stade du 20-Août d'El Bordj. Les Criquelets Jaunes savent ce qui les attend et sont conscients du fait qu'il faudra l'emporter pour sortir de la zone de turbulence. Mais il est clair que ce ne sera pas facile, d'autant plus que les gars du Paradou envisagent de terminer la saison sur le podium. Après leur élimination en Coupe, les Algérois espèrent décrocher une place honorable qui leur permettra de jouer une compétition continentale la saison prochaine.

La JSK compromet ses chances pour le titre

Par ailleurs, la JS Kabylie, battue lundi en déplacement face au DRB Tadjenanet (2-1), a raté l'occasion de recoller au leader l'USMA. Face à une équipe menacée par la spectre de la relégation, la JSK n'a pas pu réagir, quelques jours après sa défaite concédée à Médéa (1-0), risquant même de perdre sa position de dauphin en cas de victoire du Paradou AC jeudi à Bordj Bou Arréridj face au CABBA. En revanche, le Difaâ confirme son redressement grâce à des buts signés Taïb (27') et Bensaha (72', s.p). Les Canaris ont réduit le score par l'entremise de Hamroune (76'). Il

s'agit du troisième match sans défaite pour le DRBT. Au stade du 20-Août 1955 de Béchar, la JS Saoura a renoué avec le succès en laminant l'AS Ain Mi'ila (4-1). Taleh a ouvert le score dès la 3^e minute de jeu, avant que Boubakeur ne corse l'addition (17'), mettant définitivement son équipe à l'abri face à une formation d'Ain Mi'ila qui n'a pas résisté. En seconde période, les locaux ont accentué leur nette domination en ajoutant deux autres buts grâce à Ziri Hammar (60') et Yahia Chérif (79'). L'ASAM a sauvé l'honneur par Tiaïba à la 64^e minute. Une victoire qui permet à la JSS de remonter à la 6^e place au classement. L'ASAM, l'une des équipes menacées par la relégation, retombe dans ses travers. Dans la course pour le maintien, le MO Béjaïa a quitté la zone de relégation grâce à sa précieuse victoire décrochée à domicile face à la lanterne rouge l'USM Bel-Abbès (1-0). L'unique but de la partie a été l'œuvre du Malien Malick Touré (58').

M. M.

| Résultats partiels | |
|-------------------------------|-----|
| Lundi 1 ^{er} avril : | |
| DRBT- JSK | 2-1 |
| MOB- USMBA | 1-0 |
| JSS -ASAM | 4-1 |

Championnats d'Afrique de lutte
L'EN décroche 50 médailles dont 13 en or

Les sélections algériennes de lutttes associées (cadets, juniors, seniors et féminine) ont terminé à la troisième place avec un total de 50 médailles (13 or, 21 argent et 16 bronze), lors des Championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche soir à Hammamet (Tunisie). Lors de la sixième et dernière journée du rendez-vous continental, la sélection algérienne seniors de lutte libre a ter-

miné en 3^e position avec un total de cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze), alors que la première place est revenue à la Tunisie. L'Algérie termine ainsi la compétition à la 3^e place avec un total de 50 médailles, derrière l'Egypte qui a pris la première place avec 58 breloques (30 or, 21 argent et 7 bronze), alors que la Tunisie s'est classée 2^e avec une moisson

de 70 médailles (22 or, 25 argent et 23 bronze). Cinquante-six athlètes des sélections algériennes des lutttes associées toutes catégories (garçons et filles) ont pris part au rendez-vous africain. Lors de la précédente édition qui s'est déroulée à Port-Harcourt (Nigeria), les sélections algériennes avaient remporté 37 médailles (16 or, 10 argent et 11 bronze).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

Saisie de 9 kg de kif

«DEUX trafiquants de drogue ont été arrêtés ces derniers jours par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya dans la localité d'Amizour», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces dangereux criminels avaient en leur possession 9 kg de kif traité. Une quantité dissimulée dans un bidon caché sous terre près de leur domicile situé à proximité d'un buisson. Il s'agit des mis en cause H. S., âgé de 25 ans et H. A., 41 ans. Les enquêteurs qui ont aussitôt eu vent de cette acti-

vité, ont effectué une descente sur les lieux et ont découvert une somme d'argent estimée à 94 millions de centimes et plusieurs téléphones mobiles. Présentés devant le parquet d'Amizour, «les deux mis en cause ont été convoqués à une comparution immédiate pour association de malfaiteurs, commercialisation, dissimulation et achat de drogue...», et ont été placés sous mandat de dépôt», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa.

H. C.

Tlemcen

Saisie de 90 kilogrammes de cannabis traité

QUATRE-VINGT-DIX kilogrammes de cannabis traité ont été saisis par les forces de police de la sûreté de wilaya de Tlemcen qui ont arrêté également un présumé trafiquant de drogue, a indiqué hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité notamment le trafic de drogue, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont interpellé récemment un présumé auteur dans une affaire de trafic de

drogue, et récupéré 90 kilogrammes de cannabis traité», a précisé la même source. Selon la DGSN, une perquisition a été effectuée dans le domicile d'un présumé auteur dans une affaire de trafic de drogue qui s'est soldée par son interpellation et la récupération de 90 kilogrammes de cannabis traité. La perquisition a été menée «suite à une information recueillie par les forces de police de la sûreté de daïra de Maghnia relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen», a-t-on souligné.

O. N.

Tébessa

Deux morts dans un accident de la circulation à Negrine

DEUX personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu hier dans la commune de Negrine, située à 120 km au sud de Tébessa, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Les éléments de ce corps constitué de l'unité secondaire chahid Azouza-Mohamed-Ben-Gerine sont intervenus dans la matinée suite à une collision entre un camion et un véhicule de tourisme qui s'est produit sur le chemin de wilaya (CW) 149 reliant la commune de Ferkane et la

wilaya de Khenchela, a précisé la même source. L'accident a provoqué la mort de deux personnes âgées de 16 et 39 ans qui étaient à bord du véhicule, a indiqué la source, signalant que les corps sans vie ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de la même localité. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité territoriale compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé de même source.

K. L.

Tizi Ouzou

Deux femmes parmi les membres d'un réseau de trafic de cocaïne

UN RÉSEAU de malfaiteurs spécialisé dans le trafic de cocaïne vient d'être démantelé à Tizi Ouzou, a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. «Suite à un renseignement recueilli sur le terrain, faisant état d'un trafic de drogue dure (cocaïne) à Tizi-Ouzou, les forces de police de la Brigade de recherche et d'intervention relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, ont entrepris des

investigations qui ont permis l'arrestation de 4 individus, dont 2 femmes, âgés de 23 à 49 ans, et la saisie d'une quantité de 44,43 grammes de cocaïne, ainsi qu'une importante somme d'argent, revenue de la vente», précise la même source. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou lundi dernier, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour détention de drogue à des fins de commercialisation, toujours selon la même communication. Hamid M.

Des hautes personnalités et des hommes d'affaires interdits de sortie du territoire



Sur les 80 000 enfants recensés seulement 4 000 pris en charge

Le parcours du combattant des familles d'autistes en Algérie

■ En Algérie, l'autisme demeure une pathologie méconnue. Les enfants et leurs familles doivent faire face à de nombreux préjugés. La prise en charge des enfants autistes, tout comme les actions de dépistage demeurent inadaptées faute de moyens et peinent à se développer.

Par Meriem Benchaouia

Beaucoup de travail, notamment pédagogique et de sensibilisation reste à accomplir. Un accompagnement des familles souvent peu ou mal informées, isolées et livrées à elles-mêmes est également nécessaire. Sur les quelque 80 000 enfants autistes recensés en Algérie par le ministère de la Santé, seulement 4 000 ont été pris en charge dans les structures de santé à l'échelle nationale, a révélé, hier à Alger, le P Mohamed Chakali, sous-directeur de la Promotion de la santé mentale au ministère. Selon lui, durant l'année écoulée, plus de 4 000 ont été pris en charge par les six centres spécialisés implantés à Alger, Oran, Blida, Annaba et Constantine, a déclaré le P Chakali en marge d'une rencontre à l'occasion de la Journée mondiale de l'autisme, célébrée le 2 avril de chaque année. En Algérie, l'évolution de la maladie est de l'ordre d'un cas

pour 150 naissances, a-t-il ajouté, notant l'existence de plusieurs troubles du spectre autistique allant de ceux qui permettent une vie quasi normale à ceux qui sont caractérisés par des handicaps lourds. Le même responsable a déploré l'absence d'un plan national dédié à l'autisme, appelant à s'inspirer de l'expertise étrangère en la matière et la dotation de ce plan, une fois mis en place, de professionnels spécialisés en mesure de prendre en charge cette maladie. Néanmoins, a-t-il rappelé, un comité intersectoriel dédié à l'autisme est actif depuis 2016, chargé, outre de la prise en charge des malades, des questions liées à la formation spécialisée de pédopsychiatres et à l'enquête épidémiologique. Tout en insistant sur le volet de la formation pour garantir une bonne prise en charge des malades, le représentant du ministère de la Santé a plaidé, par ailleurs, pour une approche multisectorielle, dans le sens où,

explique-t-il, l'autisme interpelle d'autres secteurs, dont notamment ceux de l'Education et de la Solidarité, ainsi que l'ensemble de la société. Pour sa part, le ministre du secteur, nouvellement installé, Mohamed Miraoui, a rappelé, dans une allocution lue en son nom par le directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles, le D' Djamel Fourar, les avancées réalisées par le secteur en matière de prise en charge de la maladie ainsi que les efforts à consentir pour de meilleurs résultats. Se félicitant également de l'amélioration enregistrée en matière de dépistage précoce de la maladie, M^{me} Badiaa Boufama, présidente de l'association Wafa des parents d'enfants en difficulté mentale, tient à interpeller les autorités en charge de la santé quant au suivi des autistes, attirant l'attention sur la frange des adultes, souvent omise.

M. B.